

**NOUVELLES DEMANDES PRÉSENTÉES
DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE TRADITIONNELLE**

COMMUNE OPÉRATION	COÛT H.T.	DÉPENSE SUBVENTIONNABLE	RELIQUAT	TAUX DE SUBVENTION	SUBVENTION
1) ASQUES Mise en accessibilité de l'église BCTR/ACO03276	11 955 €	11 955 €	-	54%	<u>6 455 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 22 février 2017.					
2) BIOULE Remise en état des ateliers communaux BCTR/ACO03415	56 761 €	56 761 €	-	18%	<u>10 217 €</u>
3) BRESSOLS Rénovation d'un bâtiment communal route de Lavaur BCTR/ACO03242	54 741 €	50 000 €	-	12%	<u>6 000 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 21 décembre 2016.					
4) CAYLUS Rénovation énergétique des ateliers municipaux BCTR/ACO03479	78 000 €	65 000 €	13 000 €	18%	<u>11 700 €</u>
<u>Observation</u> : En application du règlement financier départemental, une deuxième tranche de dépense subventionnable arrêtée à 13 000 € pourrait être accordée à la Commune.					
5) CAZES MONDENARD Rénovation de l'appartement du 2ème étage place de l'hôtel de Ville BCTR/ACO03437	9 000 €	9 000 €	-	18%	<u>1 620 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 30 mai 2017.					
6) C.C. DES DEUX RIVES Rénovation des ateliers communautaires BCTR/ACO02801	200 000 €	50 000 €	50 000 €	12%	<u>6 000 €</u>
<u>Observation</u> : En application du règlement financier départemental, une deuxième tranche de dépense subventionnable plafonnée à 50 000 € HT pourrait être accordée à la Communauté de Communes.					
7) DONZAC Réfection de la toiture de l'église Saint Barthélémy et de la chapelle des Marins BCTR/ACO03419	15 015 €	15 015 €	-	12%	<u>1 801 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 11 mai 2017.					

COMMUNE OPÉRATION	COÛT H.T.	DÉPENSE SUBVEN TIONNABLE	RELIQUAT	TAUX DE SUBVEN TION	SUBVENTION
8) ESCAZEAUX Mise en accessibilité de l'église BCTR/ACO03422	24 426 €	24 426 €	-	45%	<u>10 991 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 11 mai 2017.					
9) FENEYROLS Restauration du calvaire de Carrendier et d'un pilier en pierre BCTR/ACO03435	9 750 €	9 750 €	-	45%	<u>4 387 €</u>
10) LAFITTE Réfection de la toiture du logement communal T1bis BCTR/ACO03449	4 556 €	4 556 €	-	45%	<u>2 050 €</u>
11) LAMOTHE CUMONT Remplacement des menuiseries des bâtiments communaux (mairie, ancien presbytère et logements sociaux) BCTR/ACO03257	57 355 €	57 355 €	-	54%	<u>30 971 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 1er février 2017.					
12) REYNIÈS Travaux ADAP (cimetière, église, local associatif, mairie, salle des fêtes, tribunes et vestiaires) BCTR/ACO03443	19 165 €	19 165 €	-	18%	<u>3 449 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 3 juillet 2017.					
13) SAINT GEORGES Mise en accessibilité de la mairie BCTR/ACO03247	45 150 €	45 150 €	-	54%	<u>24 381 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 12 janvier 2017.					

**DEMANDES PRÉSENTÉES
DANS LE CADRE D'UNE CONVENTION TERRITORIALE
OU D'UN CONTRAT RÉGIONAL UNIQUE**

COMMUNE OPÉRATION	COÛT H.T.	DÉPENSE SUBVENTIONNABLE	RELIQUAT	TAUX DE SUBVENTION	SUBVENTION
14) CASTELSAGRAT Réhabilitation de l'ancien couvent en vue de créer six logements BCTR/ACO03199	894 434 €	65 000 €	65 000 €	12%	<u>7 800 €</u>
<u>Observation</u> : Dossier présenté dans le cadre du contrat régional unique 2017 du PETR Garonne Quercy Gascogne. En application du règlement financier départemental, une deuxième tranche de dépense subventionnable plafonnée à 65 000 € HT pourrait être accordée à la Commune.					
15) CAUMONT Construction d'une halle BCTR/ACO03289	122 130 €	50 000 €	47 704 €	45%	<u>22 500 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 28 février 2017. Dossier présenté dans le cadre du contrat régional unique 2017 du PETR Garonne Quercy Gascogne. En application du règlement financier départemental, une deuxième tranche de dépense subventionnable arrêtée à 47 704 € HT (au lieu de 50 000 € pour ne pas dépasser le montant de l'enveloppe communale) pourrait être accordée à la Commune.					
16) GOLFECH Rénovation de la mairie BCTR/ACO03154	231 620 €	65 000 €	65 000 €	12%	<u>7 800 €</u>
<u>Observation</u> : Dossier présenté dans le cadre du contrat régional unique 2016 du PETR Garonne Quercy Gascogne. En application du règlement financier départemental, une deuxième tranche de dépense subventionnable plafonnée à 65 000 € HT pourrait être accordée à la Commune.					
17) LAUZERTE Aménagement des nouveaux locaux de la Poste - place du Foirail BCTR/ACO03059	214 812 €	65 000 €	19 875 €	12%	<u>7 800 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 13 mars 2017. Dossier présenté dans le cadre du contrat régional unique 2016 du PETR Garonne Quercy Gascogne. En application du règlement financier départemental, une deuxième tranche de dépense subventionnable arrêtée à 19 875 € (au lieu de 65 000 € pour respecter le taux de financement public plafond de 80% fixé par la loi NOTre et la loi MAPTAM) pourrait être accordée à la Commune.					
18) LAUZERTE Création d'une MSAP dans les anciens locaux de la Poste - rue du Château BCTR/ACO03060	260 745 €	65 000 €	65 000 €	12%	<u>7 800 €</u>
<u>Observation</u> : Dossier présenté dans le cadre du contrat régional unique 2016 du PETR Garonne Quercy Gascogne. En application du règlement financier départemental, une deuxième tranche de dépense subventionnable plafonnée à 65 000 € HT pourrait être accordée à la Commune.					

COMMUNE OPÉRATION	COÛT H.T.	DÉPENSE SUBVENTIONNABLE	RELIQUAT	TAUX DE SUBVENTION	SUBVENTION
19) ORGUEIL Mise en accessibilité des bâtiments communaux BCTR/ACO03201	71 200 €	71 200 €	-	24%	<u>17 088 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 15 novembre 2016. Dossier présenté dans le cadre du contrat régional unique 2016 du PETR Garonne Quercy Gascogne.					
20) PERVILLE Réhabilitation d'une maison en deux logements sociaux BCTR/ACO03446	224 200 €	65 000 €	65 000 €	12%	<u>7 800 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 30 mai 2017. Dossier présenté dans le cadre du contrat régional unique 2017 du PETR Garonne Quercy Gascogne. En application du règlement financier départemental, une deuxième tranche de dépense subventionnable plafonnée à 65 000 € HT pourrait être accordée à la Commune.					
21) POMMEVIC Amélioration de la performance énergétique de la salle des fêtes BCTR/ACO03444	38 027 €	38 027 €	-	12%	<u>4 563 €</u>
<u>Observation</u> : Dossier présenté dans le cadre du contrat régional unique 2017 du PETR Garonne Quercy Gascogne.					
22) ROQUECOR Aménagement de deux logements dans un immeuble ancien BCTR/ACO03445	289 325 €	65 000 €	65 000 €	31.20%	<u>20 280 €</u>
<u>Observation</u> : Dossier présenté dans le cadre du contrat régional unique 2017 du PETR Garonne Quercy Gascogne. En application du règlement financier départemental, une deuxième tranche de dépense subventionnable plafonnée à 65 000 € HT pourrait être accordée à la Commune.					
23) VAISSAC Réhabilitation énergétique de la salle des fêtes BCTR/ACO02771	75 693 €	65 000 €	10 693 €	24%	<u>15 600 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 23 novembre 2015. Dossier présenté dans le cadre du contrat régional unique 2016 du PETR Midi Quercy. En application du règlement financier départemental, une deuxième tranche de dépense subventionnable arrêtée à 10 693 € HT pourrait être accordée à la Commune.					
24) VAISSAC Réhabilitation d'un bâtiment communal en pôle santé BCTR/ACO03039	103 070 €	65 000 €	38 070 €	24%	<u>15 600 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 27 mai 2016. Dossier présenté dans le cadre du contrat régional unique 2016 du PETR Midi Quercy. En application du règlement financier départemental, une deuxième tranche de dépense subventionnable arrêtée à 38 070 € pourrait être accordée à la Commune.					

2ÈMES TRANCHES

COMMUNE OPÉRATION	COÛT € HT	DÉPENSE SUBVENTION NABLE HT	TAUX DE SUBVENTION	SUBVENTION
25) C.C. DES DEUX RIVES Rénovation énergétique de l'école de musique BCTR/ACO03234	200 000 €	65 000 €	12%	<u>7 800 €</u>
<u>Observation</u> : Dossier présenté dans le cadre du contrat régional unique 2016 du PETR Garonne Quercy Gascogne. 1ère tranche accordée en CP du 26/07/2016.				
26) LACAPELLE LIVRON Rénovation d'un logement dans un bâtiment communal à Saint Peyronis BCTR/ACO03458	180 000 €	65 000 €	45%	<u>29 250 €</u>
<u>Observation</u> : Dossier présenté dans le cadre du contrat régional unique 2015 du PETR Midi Quercy. 1ère tranche accordée en CP du 30/11/2016.				

TOTAL..... 291 703 €

Le Président,

Christian ASTRUC